

CAESTRE/KAESTER

MAI 2022

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

Téléphone : 03 28 40 15 74

Télécopie : 03 28 42 14 72



Région
Hauts-de-France



C.C.AESTRE



MAI 2022



Chers Caestriotes et Caestriotes,

Le premier trimestre s'achève et je vous suis préoccupé par les nombreux changements imposés dans vos habitudes. Je parle notamment des modifications du mode de fonctionnement du SMICTOM pour la collecte du verre (depuis janvier) et l'enlèvement des ordures ménagères (nouveau calendrier depuis début avril).

Je vais vous apporter ci-dessous et point par point les motivations et les explications qui n'ont peut-être pas été perçues dans le flot des informations émises de toutes parts au cours des derniers mois.

- Modification du calendrier de collecte.

Le choix d'une collecte en monoflux, c'est à dire un camion par type de collecte (ordures ménagères ou déchets recyclables) permet d'éviter les navettes pour vider le camion en cours de tournée, donc d'économiser à la fois le carburant et le temps de ramassage. Dans notre village cette collecte en monoflux se fait sur deux jours, mercredi et jeudi.

Mercredi après-midi tous les 15 jours (semaine impaire) pour les déchets recyclables.

Jeudi matin toutes les semaines pour les ordures ménagères.

Un moyen mnémotechnique pour retenir les jours :

merc**RE**di
REcyclier

JEudi
JEter

- REOMI, c'est quoi, c'est quand ?

Actuellement nous payons une Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) basée sur la valeur locative du logement, quelle que soit la composition de la famille ou le volume de déchets produit. **Au 1er JANVIER 2023** cette taxe sera remplacée par la REDEVANCE INCITATIVE, plus juste, qui sera liée à votre production de déchets. Vous pourrez la maîtriser, comme vous maîtrisez votre consommation d'eau ou d'électricité. Le forfait de base qui vous sera facturé inclura 12 levées en ordures ménagères et 12 levées de déchets recyclables par an. Vous pourrez évidemment sortir plus souvent vos bacs si besoin (les camions passant toutes les semaines pour les ordures ménagères et tous les 15 jours pour le recyclable), les collectes supplémentaires vous seront facturées au prix unitaire de votre tarif.

En mai, la CCFI fournira des bacs au volume adapté à la composition de la famille. Vous pourrez alors évaluer votre besoin en service de collecte en ne sortant les bacs que lorsqu'ils sont pleins et pouvoir comparer le montant de la redevance incitative par rapport au montant de la taxe d'ordure ménagère que vous payez actuellement.

Des informations détaillées sont disponibles sur le site de la CCFI, n'hésitez pas à suivre le lien <https://cc-flandreinterieure.fr/fr/rb/1357865/infos-fonctionnement>

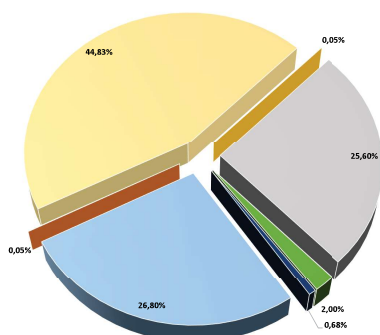
Bonne lecture à tous.

Jean-Luc Schricke
Maire de Caestre

RESULTATS FINANCIERS 2021

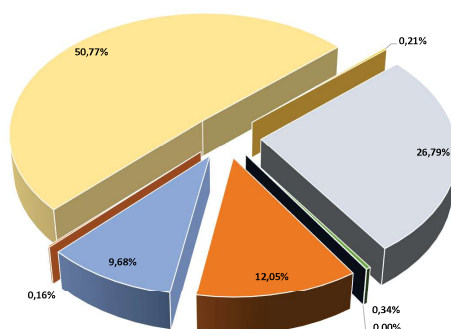
Fonctionnement 2021

Dépenses de fonctionnement 2021: 1 064 334,12 €



- Charges à caractère général :285 280,54 €
- Charges exceptionnelles : 523,00 €
- Charges de personnel :477 126,33 €
- Atténuation de produits : 487,00 €
- Autres charges de gestion courante : 272 452,81 €
- Charges financières : 21 276,44 €
- Opération d'ordre : 7 188,00 €

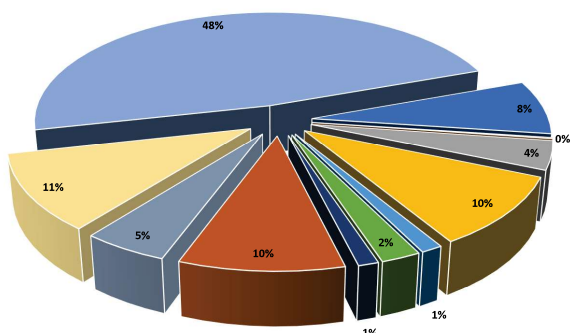
Recettes de fonctionnement 2021: 1 554 870,60 €



- Produits des services : 150 441,09 €
- Atténuation des charges : 2 520,78 €
- Impôts et taxes : 789 401,92 €
- Autres produits de gestion courante : ..3 266,08 €
- Dotation et subvention de l'état : 416 583,40 €
- Produits exceptionnels :5 271,19 €
- Opération d'ordre : 0,00 €
- Report N-1 : 187 386,14 €

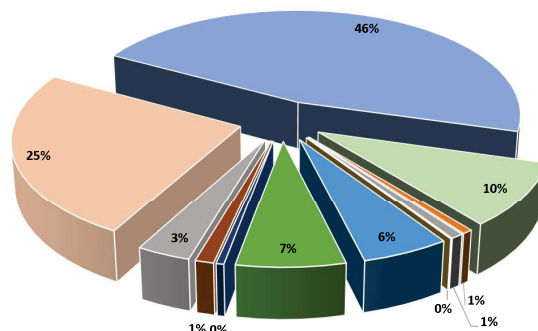
Investissement 2021

Dépenses d'investissement 2021: 1 085 361,84 €



- Financières 83 488,57 €
- Salle des fêtes - Cantine 1 582,44 €
- Divers 44 445,20 €
- Eglise108 098,63 €
- Eclairage public 13 740,00 €
- Ecole M. Yourcenar 25 159,35 €
- Salle des sports12 847,20 €
- Aménagement trottoirs-voirie103 691,73 €
- Salle Polyvalente 53 878,12 €
- Déficit antérieur 117 821,70 €
- Reste à réaliser520 608,90 €

Recettes d'investissement 2021: 1 098 239,46 €



- FCTVA 106 225,81 €
- Opération d'ordre7 218,00 €
- Taxe d'aménagement8 730,62 €
- Caution400,00 €
- DETR 60 608,75 €
- Conseil départemental75 000,00 €
- Subvention ASRDA5 350,00 €
- Ecole numérique 12 803,08 €
- CCFI contrat ruralité37 000,00 €
- Virement fonctionnement 2020 274 989,91 €
- Reste à encaisser 509 913,29 €

LES TRAVAUX

Entretien - Amélioration !

CAESTR'M LES ARBRES

Rue d'Hazebrouck, une nouvelle haie d'arbustes borde la route au carrefour des feux.



Vous avez pu le constater, depuis deux ans, de nombreux arbres et arbustes ont été plantés dans le village. Certes, il a fallu parfois en supprimer quelques uns, soit par nécessité ou par sécurité. Chaque fois ces suppressions ont été compensées par de nouvelles plantations.

Après la rue Yves Baron, la rue des Oiseaux, la place de l'Eglise, c'est la rue d'Hazebrouck qui s'est embellie d'une haie aux abords des feux comportementaux.

D'autres quartiers font partie de ce projet "des arbres dans le village" : le stade, l'école Marguerite Yourcenar, la rue des Oiseaux.

Travaux de voirie

La CCFI a pris en charge la réfection de la chaussée pour le chemin Moulin Ghyselen (1) et le chemin Saint Adrien (2). Chemin Ghyselen les travaux sont terminés, ceux du chemin Saint Adrien doivent se terminer d'ici la fin du mois.



L'église Saint-Omer, l'avancée des travaux

Le démontage progressif de l'échafaudage témoigne de l'avancée des travaux et met à jour la toiture neuve de la nef centrale. Bientôt un nouvel étage de cette structure disparaîtra et dévoilera les vitraux du haut restaurés dans les règles de l'art dans l'atelier des maîtres verriers ainsi que les chaineaux dont la rénovation est également spectaculaire.

Les équipes vont bientôt travailler sur les toitures des nefs latérales.



Travaux programmés

Voiries - Terrains

- **Rue des Oiseaux** : plantation d'arbres en lieu et place des graminées, remise en état des pelouses et réaménagement des entrées.
- **Rue de Bailleul** : création d'un chemin piétonnier devant la médecine du travail et amélioration du trottoir devant l'office notarial (photo 1).
- **Zone de loisirs** : acquisition d'un terrain en vue de la création d'un espace pour les jeunes et les seniors devant la résidence "Les Tilleuls"
- **Cimetière** : enlèvement des tombes dangereuses.



Bâtiments

- **Salle de musique** : changement des fenêtres et portes, remise en état du toit, réfection de la façade, isolation des pignons.
- **Salle polyvalente** : modification de l'éclairage intérieur.
- **Vidéo surveillance** : les demandes de devis sont faites et le projet devrait voir le jour au cours du deuxième semestre.

Travaux de restauration de la Chapelle

Par l'association
"Les amis de l'orgue
et de la chapelle"



L'association "Les amis de l'orgue et de la chapelle", avec l'autorisation de la commune, prépare et suit les dossiers de restauration de la chapelle des 3 Vierges.

Cette année c'est le mur le plus ancien de la chapelle à l'extérieur de la sacristie qui a bénéficié d'une restauration spectaculaire. Les pierres ont été remplacées à l'identique pour respecter le patrimoine.

A ne pas manquer !



**4 Jours
de Dunkerque
GRAND PRIX
DES
HAUTS-DE-FRANCE**

La 5ème étape des 4 jours de Dunkerque passe à CAESTRE !

L'étape des 4 jours de Dunkerque passera à Caestre le samedi 7 mai prochain.

Le conseil municipal vous invite à venir encourager les coureurs cyclistes Place du Château.

- 12h30 PASSAGE DE LA CARAVANE PUBLICITAIRE

C'est la 2^{ème} plus grande caravane publicitaire après celle du Tour de France. Ce sont près de 80 véhicules qui complètent le spectacle en distribuant au cours de la traversée des villes et des villages de nombreux cadeaux publicitaires et objets collecteurs.

- 14h00 PASSAGE DES COUREURS

Distribution de petits cadeaux pendant toute la durée de l'évènement.

Cérémonie du 8 mai 1945

**La commémoration de l'armistice aura lieu
le 8 mai à 11h au monument aux morts face à la mairie.**

Vous êtes invités à vous joindre aux anciens combattants, aux élus et à l'harmonie communale qui rendront hommage aux soldats morts pour la France au cours de la seconde guerre mondiale.

Notre église étant fermée en raison des travaux, la messe de commémoration se déroulera à 9h30 en l'église Saint-Martin de Strazeele

Venez nous rejoindre nombreux et nombreuses

Si vous êtes ancien combattant, ancien militaire de carrière, appelé du contingent ou tout simplement intéressé par le devoir de mémoire, l'association des Anciens Combattants, prisonniers de guerre, combattants Algérie, Tunisie, Maroc de Caestre, recherche pour notre village des sympathisants afin de perpétuer ensemble le devoir de mémoire et transmettre aux générations futures notre histoire pour ne pas oublier.

Pour plus de renseignements merci de contacter
M Alain Supeley, Président de l'association ou M Olivier Loewenguth, correspondant défense.
(contact en mairie).

**VEZ-Y EN CHANTANT,
VOUS SEREZ ENCHANTÉS !**

La Chorale CAESTRE EN CHANTEURS

**vous convie à son concert annuel
autour de la chanson française**

**Salle des fêtes de Caestre
Le dimanche 15 mai
Ouverture des portes à 15h00**

Participation : 4 € - Gratuite pour les moins de 12 ans

10 BONNES RAISONS DE CHANTER AVEC NOUS

- 1 - Avoir une activité artistique** : le chant est un art reconnu
- 2 - Chanter sans nécessairement connaître le solfège** : écoute et répétitions permettent de chanter ensemble
- 3 - Chanter avec des chanteurs de tous les âges et de tous niveaux** : la richesse d'un groupe se situe dans la diversité
- 4 - Chanter des tubes de la variété française** : la variété française nous offre un répertoire très complet
- 5 - Chanter fait voir la vie en rose** : " la musique adoucit les moeurs", c'est bien connu
- 6 - Développer ses poumons** : le chant fait travailler la colonne d'air et aurait des vertus quant au bien être du dos
- 7 - Se détendre** : le chant peut aider à prendre confiance en soi et à s'épanouir
- 8 - Se faire plaisir** : se libérer une heure et demie loin de toute contrainte pour entonner de grands airs
- 9 - Retrouver un groupe de joyeux chanteurs** : la mauvaise humeur reste à la porte et tout le monde y trouve son compte !
- 10 - Faire profiter tout le monde de sa voix** : ce serait dommage que seule votre pomme de douche en profite !!!

Pourquoi pas vous ?

Vous aimez chanter ? Caestre en chanteurs vous attend

Renseignements au 06 88 33 62 49 (M RAECKELBOOM) ou 06 34 96 05 25 (Mme CRETIN)

FESTIVITES, ANIMATIONS et EVENEMENTS

La reprise des activités chez les associations

La chasse aux oeufs

Le dimanche 17 avril 2022, nos cloches ont été inventives et ont décidé de lancer un sacré défi aux enfants du village : parvenir à trouver tous les cotillons cachés afin de pouvoir toucher le but suprême... un sachet de chocolats et bonbons prêt à régaler leurs papilles ! Mais le comité des fêtes n'avait aucun doute sur la capacité des enfants à mener à terme cette mission tumultueuse ! Les enfants se sont emparés du petit stade de Caestre et sont parvenus à capturer tous les cotillons à temps !

Le comité ne peut que féliciter les enfants pour cette réussite fulgurante et est heureux d'avoir pu lire le bonheur sur leur visage, fiers de leur réussite et prêts à profiter du butin !

Note aux parents de ces vaillants guerriers : afin d'enregistrer leur présence dans cette quête, il convient de remettre le coupon dans la boîte aux lettres d'une des demeures des bénévoles du comité des fêtes.

**Le comité des fêtes
vous donne rendez-vous le 11 juin
pour faire la fête du village.
Nous espérons vous y voir nombreux !**



Harmonie Communale de Caestre

Après deux années de presque totale inactivité, c'est la mine réjouie que les musiciens retrouvent le plaisir de jouer pour le ravissement des villageois.

Un tantinet entamé à l'occasion de la fête de Sainte Cécile, ce plaisir musical partagé s'est poursuivi lors du carnaval organisé aux Symphoniques ou bien encore celui préparé pour les enfants de l'école Notre Dame de Grâce.

Le samedi 2 avril dernier, c'est à la salle polyvalente que l'harmonie communale a retrouvé un public aussi fidèle que conquis pour son concert de gala. Ce rendez-vous tant attendu, aussi bien de l'ensemble musical que des spectateurs venus en nombre, a permis à Vincent PERPETE, le nouveau chef d'orchestre, de mener un concert dans sa globalité. En effet, arrivé en novembre 2019, les circonstances sanitaires ne lui avaient jusqu'alors donné l'opportunité d'une telle représentation. Si ce moment a enchanté Vincent selon ses propres dires, il a aussi charmé l'ensemble de l'orchestre. Après deux heures de musique, l'audition s'est achevée en apothéose par une pluie de confettis sur scène et un public visiblement impatient d'un prochain rendez-vous. Les applaudissements nombreux ont fait office de quête d'un ultime morceau plusieurs fois bissé.

C'est désormais requinquée que l'harmonie appréhende les mois à venir. Pour commencer, l'harmonie communale participera au concert de l'école de musique prévu le dimanche 12 juin, à partir de 11 heures, sur les espaces verts situés face à la salle des fêtes. Une semaine plus tard, le samedi 18 juin, sur le parking de la salle des fêtes cette fois, c'est la fête de la musique que les musiciens célébreront. Enfin, pour clore l'année musicale et avant des vacances qu'il faut espérer elles aussi des plus normales, c'est au Tréport que la phalange caestoise s'expatriera, le temps d'une journée, le 14 juillet, pour célébrer la fête nationale, avant d'accorder aux locaux un bain musical. Un rendez-vous devenu sacré au fil des ans.

L'ensemble des musiciens a été séduit de vous retrouver et sera flatté de vous rassembler lors de prochaines manifestations. « Sans la musique, la vie serait une erreur. » Friedrich Nietzsche



FESTIVITES, ANIMATIONS et EVENEMENTS

Les champions caestros

Enduropale 2022

27 février 2022, deux caestros classés à l'Enduropale

Pierre RAMON - sur KTM 350

Cette course de moto-cross, Pierre la connaît bien. Cela fait 21 ans qu'il prend le départ et qu'il se classe. Aujourd'hui à 45 ans, il avoue passer moins de temps à s'entraîner, ce qui ne l'a pas empêché de terminer l'édition 2022 à la **394^{ème} place sur plus de 1200 inscrits**. Il est à souligner qu'au cours de ses différentes participations, sa meilleure performance a été de figurer à la 91^{ème} place du tableau.

Son fils Ernest - sur Husqvarna 85, 12 ans, a pris cette année le départ de la course Enduropale Espoirs. La relève est assurée, il **s'est classé 60^{ème} sur 100**.

Clément SCHOONHEERE - sur Yamaha 250

Passionné de sports mécaniques depuis toujours et particulièrement de moto-cross, Clément Schoonheere, 23 ans, pratique ce sport depuis 5 années. Il s'entraîne à Loon-Plage et a déjà participé à de nombreuses compétitions régionales. Depuis deux ans il est au départ **ET A L'ARRIVEE** de l'Enduropale du Touquet. Cette année il termine à la **395^{ème} place sur plus de 1200 inscrits**, ce qui représente une excellente progression par rapport à l'an dernier où il s'était classé 659^{ème}.

Féru de mécanique, Clément assure lui-même les entretiens, les réparations et la préparation de sa Yamaha 250.

Pour la petite histoire, si nos deux caestros ont fait la course en se suivant de très près, ce n'est qu'à l'arrivée qu'ils se sont reconnus.



Les archers

- Saison 2021

Le Samedi 18 juillet 2021, s'est déroulé le CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES à St Omer.

Nos jeunes archers se sont démarqués, car à la mi-journée, Jules CHOQUET était 1^{er}, en tête de la compétition...

A la fin de la compétition, avec 93 participants dans leur catégorie, ils finissent :

Jules CHOQUET 7^{ème}, Raphaël CHOQUET 9^{ème}, Juline MESSENCE 21^{ème},

Léo CHOQUET 22^{ème}, Hugo MESSENCE 45^{ème}

Notre relève est assurée !!

L'équipe de Caestre :

- finit 2^{ème} du challenge UAANF sur 78 équipes.

- VAINQUEUR de la Coupe Terrienne et de la COUPE DES COUPES pour la 2^{ème} année consécutive

- en octobre 2021, la finale de la Pharaon's Cup à Petite-Synthe (photo de l'équipe)



- Saison 2022

Le dimanche 17 Avril 2022, s'est déroulé, comme chaque année, le traditionnel TIR DU ROI de la société.

Une trentaine de sociétaires étaient présents pour obtenir le titre convoité. Nicolas STOPIN fut le seul à faire choir l'oiseau à sa première flèche... Chaque archer ayant 3 flèches pour l'abattre.

Puis après les 3 flèches du roi, viennent les 3 flèches du vice-roi. Ce fut Raphaël CHOQUET qui le fit tomber à sa 3^{ème} flèche, du haut de ses 11 ans.

Nos dates de tirs pour la saison 2022 sont :

Samedi 04 juin, Dimanche 31 juillet, Samedi 27 août (Finale Coupe Terrienne) et Samedi 17 septembre (Finale Coupe des Coupes)

ELECTIONS LEGISLATIVES

Un QR code sur votre nouvelle carte d'électeur pour tout savoir sur les élections et les démarches électorales.

Les prochaines élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.
Les deux bureaux de vote sont situés en mairie.

Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur.

Bureau N° 001 : vous votez au rez-de chaussée de la mairie

Bureau N° 002 : vous votez au 1er étage de la mairie. Accès possible par ascenseur.

Le numéro d'ordre sur la liste électorale permet de vous trouver facilement sur la liste d'émargement tenue par les membres du bureau. Les électeurs y figurent par ordre alphabétique, donc ce numéro d'ordre évolue à chaque nouvelle inscription ou radiation. Il est donc important de présenter la dernière carte reçue pour une identification rapide qui optimise la fluidité à la table d'émargement.

Panneau d'affichage



L'actualité du village en temps réel sur le panneau d'information devant la mairie.

- Horaires d'ouverture des services
- Communiqué de la préfecture
- Rappel des permanences
- Informations CCFI
- Actualités des associations
- Informations des écoles
- etc...

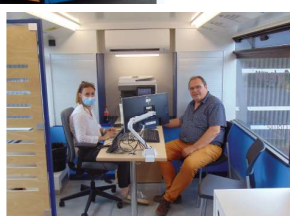
Téléchargez l'application Centolive, pour consulter les annonces en direct sur votre téléphone.

Pensez à la télécharger !

SERVICE GRATUIT

Nord
Le Département

Pour vous aider dans vos démarches administratives, le bus bleu du département vous accueille le 1er lundi de chaque mois sur le parking de la salle des fêtes.



- **'t Boekhuus** : un catalogue de plus de 160 000 documents (romans, albums, BD, mangas et Comics, documentaires, revues...). Vous récupérez et restituez les livres à la mairie de Caestre (aux jours d'ouverture de l'espace bibliothèque) ou dans toute autre structure du réseau 't Boekhuus.

- **Cafeyn** : un accès en ligne et en illimité à plus de 1600 titres de presse, 24h/24 et 7j/7

- **Toutapprendre.com** : langues, bureautique, code de la route...

Accédez à des centaines d'heures de cours dans une multitude de domaines où vous voulez et quand vous voulez.

Tarif :

- **GRATUIT** : moins de 26 ans/étudiant/bénéficiaire de minima sociaux

- 6 euros par an : pour toute autre situation.

L'adhésion se fait en mairie. Une pièce d'identité et éventuellement des justificatifs de revenus seront nécessaires pour créer votre compte et vous remettre votre carte d'adhérent.

Site internet : www.mediathequesenflandre.fr

Le 25 janvier, Tiago n'a pas laissé le temps à sa maman d'arriver à la maternité.

Il est né à Caestre à 21h13, au domicile de ses parents.



Naissances

- Tiago RICHARD, le 25 janvier
- Paul DURAND, le 15 février
- Augustin DEULET, le 19 février
- Maël STOFFAES, le 11 mars
- Léona DEKAISER, le 27 mars

ETAT CIVIL

Mariages

Romain MAZET et Emilie DEKOSTER le 26 mars

Décès

- Alice DURIBREUX née VANUXEM, le 20 janvier
- Thibaut LEROY, le 25 février
- Francine LAZOOORE née RYCKEWAERT, le 25 février
- Cathy VAN ELSLANDE née PENIN, le 1er mars
- Joël BOUDAILLIEZ, le 17 avril

ANNONCES

LES JEUX DE SOCIETES OUBLIES...

Si vous avez des jeux oubliés au fond d'un placard, c'est peut-être l'occasion de les faire revivre et de faire plaisir à tous. Un prêt, un DON, tout est bienvenu pour compléter la gamme des jeux de société du club "La Joie de Vivre"
Contact : Fabrice Bouly
fabrice.bouly@nordnet.fr
Merci par avance.

DEVOIR DE MEMOIRE...

Dans le cadre d'une prochaine exposition, Olivier LOEWENGUTH (correspondant défense) est à la recherche de documents, objets, photos ou informations sur les soldats défunts cités sur le monument aux morts.
Contact : Olivier Loewenguth
caestre.en.flandre@nordnet.fr
06.72.06.45.94
Merci par avance.

DONNE LIVRES...

De nombreux livres de tous genres sont disponibles en mairie. Il s'agit de livres seconde main, en bon état. Si vous souhaitez enrichir votre bibliothèque, n'hésitez pas à venir faire votre choix.

Mairie, on garde le contact

Tous les comptes rendus des réunions de conseil sont sur le **SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE** :
<http://www.caestre.fr/fr/comptes-rendus>

Panneau lumineux, des informations en temps réel

TELECHARGEZ L'APPLICATION CENTOLIVE et consultez les annonces du panneau sur votre téléphone !

Facebook - CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie

Offres d'emploi, liens pratiques et messages de différents organismes, informations CCFI et Préfecture....
Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

SOYEZ INFORMES, ABONNEZ VOUS A LA PAGE !

mémo tri

Chez vous

Déchets recyclables

Tous les emballages et les papiers se trient !

Tous les papiers, emballages et briques en carton



Tous les emballages métalliques

Toutes les bouteilles et flacons en plastique vides

NOUVEAU!



Tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal (pots, films, sacs, sachets, tubes et barquettes (y compris en polystyrène))

Inutile de laver vos emballages. Il suffit de bien les vider sans les imbriquer !

Gagnez de la place en aplatisant vos bouteilles et briques alimentaires !



CITEO



Ordures ménagères

Vaisselle cassée



Déchets sales
Mouchoirs, éponges, serviettes, couches, cotons, coton-tiges, sacs aspirateur...

Petits objets en plastique



Et autres déchets non recyclables

En cas de doute
Préférez jeter avec vos ordures ménagères



Dans un sac poubelle étanche bien fermé, déposé ou non dans un sac.

Compostage

Simple et facile !

Épluchures, restes de fruits ou légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, déchets du jardin, mouchoirs et essuie-tout, cendres...

Environ 30% de nos ordures sont compostables !



Renseignez-vous !
Le SMICTOM des Flandres propose des composteurs de 620L, 830L et 1100L.

*Les consignes relatives aux contenants sont susceptibles d'évoluer au moment de la mise en œuvre de la redevance incitative.

mémo tri

Verre, textile et déchèterie

Colonnes à verre



Bouteilles, pots, bocaux et flacons sans couvercle, ni bouchon !

Interdit de déposer
Ampoules, vitres, vaisselle

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider !

Pour la sécurité de tous, merci de ne pas déposer de verre au sol



Points de collecte textile & chaussures

Donnez une seconde vie aux vêtements, linge de maison, chaussures

Quelque soit leur état, même abîmés !

Déposez-les propres et secs dans un sac fermé. Les chaussures doivent être liées par paire

Plus d'infos sur refashion.fr

Merci de ne pas déposer vos sacs hors du conteneur



Déchèteries

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE :
Baillieu, Ebbinghem, Estaires, Hazebrouck, Loventie, Merville, Nieppe, Steenbecque

Bois
Encumbrants
Ferroilles et métaux
Gravats
Meublier
Papiers cartons
Végétaux

Ampoules et néons
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
Huiles usagées (vidange et friture)
Pneus de véhicules légers (non souillés, non joints)
Produits chimiques (peintures, aérosols, adhésifs, phyto-sanitaires...)

Batteries
Cartouches d'encre usagées (DASRI) (aiguilles, seringues...)
Piles
Radiologies



Nous contacter

SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck

03 59 68 40 06
smictom@ville-hazebrouck.fr
www.smictomdesflandres.fr
SMICTOM des Flandres

Les communes concernées



Communauté de Communes Flandre Intérieure

- | | |
|------------|-------------------|
| Baillieu | Neuf-Berquin |
| Blaringhem | Nieppe |
| Boëseghem | Pradelles |
| Borre | Rescure |
| Caestre | Sercus |
| Ebbinghem | Staple |
| Flêtre | Steenbecque |
| Hazebrouck | Steenwerck |
| Hondeghem | Saint-Jans-Cappel |
| Le Doulieu | Strozele |
| Lynde | Thiennes |
| Merris | Vieux-Berquin |
| Méteren | Wallon-Cappel |
| Morbecque | |

EN MAISON OU EN APPARTEMENT, AVEC OU SANS JARDIN...

À CHACUN SON COMPOSTEUR !



Composteur de jardin de 390 / 445 à 1100L ou de cuisine (bokashi) de 20L en vente à tarif préférentiel (de 30 à 40 euros).

Pour plus d'infos, rapprochez-vous de votre syndicat de collecte
www.sm-sirom-flandre-nord.fr www.smictomdesflandres.fr
03 28 20 22 10 03 59 68 40 06

PARTICIPATION CCFI DÉJÀ DÉDUITE DU PRIX !

SM SIROM Flandre Nord
Syndicat privé de ramassage des ordures ménagères

